

Les Ateliers du Laissez-Être : Devenez les créateurs de votre Vie !

*« Pour être en conscience plutôt qu'en souffrance,
Laissez-vous simplement Être dans le mouvement de la Vie !
C'est l'idée que vous vous faites des autres, qui constitue ce que vous croyez être... »*

Divine Attitude présente les « Ateliers du Laissez-Être ».

Sur la base du programme de développement personnel & spirituel, « Le Laissez Être » conçu par Bruno Berthelot, ces ateliers permettent :

- ✦ De mettre en lumière :
 - 🌀 *ses conditionnements limitants ;*
 - 🌀 *ses masques de personnalités de survie ;*
 - 🌀 *ses blessures et ses peurs originelles ;*
 - 🌀 *ses attachements.*
- ✦ De se mettre au contact des ses émotions ;
- ✦ De s'accepter pour se connaître ;
- ✦ De se connaître à partir de son essence ;
- ✦ De se connaître pour se reconnaître ;
- ✦ De renforcer le miracle de l'attention ;
- ✦ De découvrir en Présence son Être Universel ;
- ✦ De ressentir la Paix au-delà des limites de l'ego ;
- ✦ De vivre la liberté de l'instant, sans demandes ni devenir ;
- ✦ D'accueillir ce qui est ;
- ✦ De ne plus qualifier ses perceptions ;
- ✦ D'apprendre à poser son attention sur l'Amour inconditionnel ;
- ✦ De ressentir la Vie, de respirer l'Amour et de se « nourrir » de l'Infini...

Parce que le mouvement de Vie qui s'exprime en nous contient en Lui toute la grâce de l'infini, ces ateliers de développement personnel & spirituel sont constitués de deux modules (8 participants maxi) :

- **Module 1 : « Voir et comprendre son fonctionnement individuel »**
- **Module 2 : « Au-delà de sa sphère individuelle »**

Bruno Berthelot, auteur du Journal d'une Chrysalide, créateur du programme Le Laissez-Être, fondateur du mouvement Divine Attitude et rédacteur du Pacte Fraternité Conscience aura le plaisir de vous accompagner lors de ces prochains ateliers.

À l'occasion du lancement de notre grande opération « l'Hymne à la Vie », des **TARIFS SPÉCIAUX** vous sont proposés durant 3 mois... Profitez-en vite ! Voir page suivante

Tarifs :	Pleins Tarifs	Tarifs réduits : ➤ membres de l'association ; ➤ <u>Promotion durant le lancement de l'Hymne à la Vie</u> (1° semestre 2010).
Pour les 2 modules (4 jours en tout)	360,00 €	300,00 €

Tarifs de groupe ou Parrainage (2 inscriptions conjointes) : nous consulter

Difficultés financières : nous consulter

Sessions	Dates & Lieux	Dates module 1	Dates module 2
Session E	Marne-la-Vallée	27 & 28 mars 2010	1 et 2 mai 2010
Session F	Marne-la-Vallée	24 & 25 avril 2010	8 & 9 mai 2010
Session G	Marne-la-Vallée	5 & 6 juin 2010	12 & 13 juin 2010

Inscription : envoyez le coupon à détacher ci-dessous complété de vos coordonnées et de votre règlement (chèque d'arrhes de 100,00 €) à Association Divine Attitude – B.P. 55 – 94420 Le Plessis Tréville. Info : contact@divine-attitude.org & Tél. : 06 60 11 99 82

✂ -----

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom – Prénom :

Adresse :

CP – Ville :

E-mail :

Tél :

Je m'inscris à la session : **D** **E** **F** (*raier les mentions inutiles*)

Je confirme la ou les dates retenues :

Je suis membre de l'association : oui – non (*raier la mention inutile*)

Je ne bénéficie d'aucun tarif réduit : oui – non (*raier la mention inutile*)

Afin de réserver ma place, je verse ce jour un chèque d'arrhes de 100,00 € à l'ordre de : Association Divine Attitude et je réglerai le solde le premier jour de l'atelier. Les arrhes sont encaissées au moment de la réservation, le solde est encaissé au moment de l'atelier.

Date et signature : (obligatoire) :

.....

Le prix indiqué ne comprend pas les frais de transport, hébergement, repas. Tout stage commencé est du en totalité. En cas d'interruption pour force majeure, le participant pourra reprendre ou continuer son stage dans un autre cycle sans coût supplémentaire. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception des présents supplémentaires. En cas de désistement ou d'annulation 20 jours avant l'atelier, les versements ne seront pas remboursés mais pourront constituer un avoir pour une prestation ultérieure dispensée par l'association Divine Attitude. Par ailleurs, si le nombre de participants au stage est insuffisant ou pour des raisons de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de l'annuler ou de le reporter à une date ultérieure. Dans ce cas, les règlements seront retournés ou attribués à un stage ultérieur.